Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260128-CA_2026_010-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du : lundi 26 janvier 2026	N° DE L'ACTE : CA- 2026-010

Le lundi 26 janvier 2026, à 16H30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Date de convocation : mardi 13 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 97 titulaires - 49 suppléants

Présents : 66 – Procurations : 10 – Voix délibératives : 76

Conseillers communautaires titulaires présents : Arnaud LECUYER, Suzanne LEBRETON, Didier LECHIEN, Marina LE MOAL, Thierry ORVEILLON, Mickaël CHEVALIER, Gérard VILT, Bruno RICARD, Marie-Christine COTIN, Alain JAN, Anne-Sophie GUILLEMOT, Philippe LANDURE, Patrice GAUTIER, Laurence GALLEE, Jérémy DAUPHIN, Christophe OLLIVIER, Philippe GUESDON, Marie-Reine NEZOU, Magali ONEN-VERGER, Gaétan ACCOH, Yves BRUNET, Céline ENGEL, Quentin RENAULT, Marie-Claire DOUENAT, Dominique BRIAND, Eliane LUCAS, Brigitte BALAY- MIZRAHI, Olivier BOBIGEAT, Stella CORBES, Didier DERU, Françoise DESPRES, Laurence LE DU-BLAYO, Odile MIEL-GIRESSE, Roger COSTARD, Géraldine LUCAS, Didier SAILLARD, Sandrine DEUTSCHMANN, Jean-Paul GAINCHE, Didier MORAIN, Mathilde PILLOT, Isabelle RICHEUX, Jean-René CARFANTAN, Marie-Jeanne DESPRES, Yann GODET, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Nicole VILLER, Michel DAUGAN, Anne CHARRE, Françoise LEOST-TREMEL, Dominique PERCHE, Jean-Louis NOGUES, Ronan TRELLU, Marie-Madeleine MICHEL, Gilles COUPU, Martial FAIRIER, Dominique RAMARD, Michel DESBOIS, Jean-Yves VILLALON, Loïc LORRE, Evelyne THOREUX, Olivier NOEL, Didier IBAGNE, Françoise HEDE, Pascal GODET, Jean-Luc BOISSEL

Conseillers communautaires suppléants présents : Olivier BOIXIERE

Conseillers communautaires excusés, ayant donné procuration : René DEGRENNE pouvoir à Brigitte BALAY- MIZRAHI, Yannick HELLIO pouvoir à Didier LECHIEN, Matthieu JOUNEAU pouvoir à Odile MIEL-GIRESSE, Alain BROMBIN pouvoir à Loïc LORRE, Gérard BERHAULT pouvoir à Gaétan ACCOH, Arnaud CARRE pouvoir à Michel DAUGAN, Patrick BARRAUX pouvoir à Michel DESBOIS, Sylvie VADIS pouvoir à Thierry ORVEILLON, Solenn MESLAY pouvoir à Yves BRUNET, Cécile METAYE-BRUNET pouvoir à Marie-Claire DOUENAT

Secrétaire de Séance : Suzanne LEBRETON

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260128-CA_2026_010-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU : LUNDI 26 JANVIER 2026	DELIBERATION
	Direction Cohésion sociale et citoyenneté	N° DE L'ACTE : CA- 2026-010
SPORT		
Objet : La Piscine - Complément de tarification des activités proposées à compter du 1er février 2026		

Rapporteur : Monsieur Jérémy DAUPHIN

Le 27 octobre dernier, les élus communautaires ont voté les nouveaux tarifs applicables à La Piscine, centre aquatique de Dinan Agglomération, à compter du 1er janvier 2026.

Cependant, une erreur matérielle a été commise.

En effet, dans les conditions d'accès à l'activité natatoire « Anniversaire », il était inscrit « *limité à 10 enfants* ». L'activité sera limité entre 6 et 12 enfants. Cette activité donnera accès à l'espace aquatique, à un goûter avec boissons et une gratuité d'accès pour 2 accompagnateurs majeurs.

De plus, il convient de compléter les abonnements en créant un Pass activités à destination des nageurs sur le modèle du Pass activités Aquagym et aux mêmes conditions financières :

Abonnement Pass Activités (Pass Aquatique + Natation 2 séances/semaine + 1 séance activité +)	Tarif résidents	Tarif extérieurs
Abonnement mensuel sans condition de durée	40,00 €	45,00 €
Frais d'adhésion	30,00 €	

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-10 selon lequel il revient au Conseil Communautaire de voter des tarifs,

Vu les arrêtés préfectoraux des 25 novembre 2016 et 27 janvier 2025 portant création et modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Dinan Agglomération,

Vu la délibération n°CA-2018-671 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 29 octobre 2018 définissant l'intérêt communautaire pour l'exercice de la compétence opérationnelle « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire »,

Vu la délibération n°CA-2025-0129 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 29 septembre 2025 approuvant le nom de l'équipement sportif « La Piscine »,

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260128-CA_2026_010-DE

Vu la délibération n°CA-2025-150 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 27 octobre 2025 approuvant les tarifs de La Piscine, centre aquatique de Dinan Agglomération, à compter du 1er janvier 2026.

Ainsi, considérant l'ensemble de ces éléments,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de :

- **Adopter** les tarifs et conditions d'accès de La Piscine, centre aquatique de Dinan Agglomération, à compter du 1er février 2026 tels que présentés ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité
(Abstention : 1)

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

A DINAN, le 28 janvier 2026

La secrétaire de séance,
Suzanne LEBRETON,

Le Président,
Arnaud LECUYER,

DINAN AGGLOMÉRATION

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260128-CA_2026_010-DE

